**Kit de résiliation annuelle**

**Si vous souhaitez changer d’assurance emprunteur immobilier, vous avez 2 options :**

1. **Au moment de votre prêt immobilier, vous avez pour projet de souscrire à une assurance emprunteur proposée par un organisme d’assurance différent de celui de votre banque, OU vous avez souscrit votre prêt il y a moins d’un an et souhaitez changer d’assurance emprunteur. C’est la loi Hamon > CAS 1**
2. **Vous avez souscrit votre contrat de prêt immobilier et votre assurance emprunteur il y a plus d’un an, et vous souhaitez résilier cette assurance pour bénéficier d’un autre contrat d’assurance et le substituer à votre assurance actuelle à partir du 1er janvier 2018. C’est la résiliation annuelle > CAS 2**

**CAS 1 : Délégation d’assurance dans le cadre de la Loi Hamon.**

Vous venez de souscrire un contrat de prêt immobilier, et vous souhaitez souscrire une assurance auprès d’un assureur autre que celui de votre banque ? Depuis 2014, la loi Hamon vous permet de substituer à votre contrat d’assurance un autre contrat souscrit auprès d’un autre assureur dans les 12 mois suivants la signature de votre offre de prêt immobilier.

**Les démarches à suivre :**

1. Vous effectuez une simulation en ligne et constituez votre nouveau dossier d’assurance de prêt immobilier.
2. Vous envoyez une lettre de demande de substitution en recommandé, accompagnée des pièces justificatives de votre nouveau contrat d’assurance à votre établissement prêteur, qui s’assurera de l’équivalence du niveau de garanties.
3. Suite de la réception de votre lettre par votre établissement prêteur, ce dernier doit vous faire part de sa décision d’acceptation ou non du contrat dans un délai de 10 jours ouvrés.
4. En cas d’acceptation par votre établissement prêteur du nouveau contrat, vous envoyez ensuite une lettre de résiliation en recommandé à votre précédent assureur pour procéder à la résiliation de votre ancien contrat d’assurance.

 Vous trouverez ici un modèle de lettre à adresser à votre banque dans le cadre de votre demande de substitution. Votre courrier doit impérativement être envoyé en recommandé.

Dans notre modèle de lettre, vous devrez remplacer les informations indiquées en vert :

* le numéro du contrat de votre prêt immobilier
* la date de signature de votre prêt immobilier
* les références et la date de prise d’effet de votre nouveau contrat d’assurance emprunteur.

Afin que votre banque accepte le plus rapidement possible votre nouveau contrat, nous vous conseillons de lui envoyer ces documents complémentaires fournis :

* les conditions générales valant notice d’information
* la proposition d’assurance
* votre nouveau certificat d’assurance emprunteur

Après réception du courrier d’acceptation de votre banque, vous devez notifier ce courrier à l’assureur du contrat à résilier ainsi que la date de prise d’effet des garanties.

Votre courrier doit impérativement être envoyé en lettre recommandée au plus tard 15 jours avant la fin de la période de 12 mois qui suit la signature de votre prêt immobilier !

Besoin d’aide ? Une question ? Pour plus d’information sur la délégation de l’assurance emprunteur, cet article est disponible sur notre site : [changer d’assurance de prêt immobilier]

**CAS 1 : Substitution d’assurance dans le cadre de la Loi Hamon : Modèle de lettre**

[Nom(s), Prénom(s)

Adresse
Code postal, Ville
N° Téléphone / Courriel]

[Nom de l’établissement bancaire

Adresse]

Lettre recommandée

Contrat de prêt immobilier n° [référence]

Pièces jointes :

 Conditions générales valant notice d’information [référence]

 Proposition d’assurance

Certificat d’assurance emprunteur

[Le ../../…. ]

Objet : Demande de substitution d’assurance emprunteur

Madame, Monsieur,

(J’ai / Nous avons) contracté un prêt immobilier au sein de votre établissement bancaire le [date de la signature du contrat de prêt].

Dans le cadre de l’article L113-12-2 du code des assurances, (je souhaiterais / nous souhaiterions) souscrire un contrat d’assurance autre que celui venant actuellement en garantie du prêt immobilier souscrit auprès de votre établissement référencé ci-dessus.

Vous trouverez, ci-joint, les justificatifs du contrat d’assurance emprunteur immobilier que (je propose / nous proposons) en substitution et dont la prise d’effet, sous réserve de votre acceptation, est le [date], à savoir :

- les conditions générales valant notice d’information,

- la proposition d’assurance,

- le certificat d’assurance emprunteur.

(Je vous prie / Nous vous prions) de bien vouloir confirmer par écrit et dans le délai légal de 10 jours ouvrés, que ce contrat répond aux exigences de garantie de votre établissement.

(Je vous prie / Nous vous prions) d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de (mes / nos) salutations les plus distinguées.

[Noms

Signatures]

**CAS 2 : Substitution de l’assurance emprunteur dans le cadre de la résiliation annuelle**

Vous envisagez de changer votre assurance emprunteur actuelle ? Suite à la loi sur la résiliation annuelle, vous pouvez, à compter du 1er janvier 2018, **demander** la résiliation de votre contrat d’assurance emprunteur tous les ans à la date anniversaire de votre contrat, sous réserve que la demande soit exercée au moins **2 mois**. avant cette date.

**Les démarches à suivre :**

1. Vous effectuez une simulation en ligne et constituez votre nouveau dossier d’assurance de prêt immobilier.
2. Vous envoyez une lettre de demande de substitution en recommandé, accompagnée des pièces justificatives de votre nouveau contrat d’assurance à votre établissement prêteur, qui s’assurera de l’équivalence du niveau de garanties.
3. Suite de la réception de votre lettre par votre établissement prêteur, ce dernier doit vous faire part de sa décision d’acceptation ou non du contrat dans un délai de 10 jours ouvrés.
4. En cas d’acceptation par votre établissement prêteur du nouveau contrat, vous envoyez ensuite une lettre de résiliation en recommandé à votre précédent assureur pour procéder à la résiliation de votre ancien contrat d’assurance.

Vous trouverez ci-dessous un exemple de lettre à adresser à votre banque dans le cadre de votre substitution d’assurance emprunteur immobilier. Pensez à bien lui transmettre en même temps votre nouveau certificat d’assurance emprunteur !

Dans notre modèle de lettre, vous devrez remplir les informations indiquées en vert :

* le numéro du contrat de votre prêt immobilier
* la date de signature de votre prêt immobilier
* les références et la date de prise d’effet de votre nouveau contrat d’assurance emprunteur.

Sachez que la prise d’effet ne peut intervenir qu’à la date anniversaire du contrat, en respectant un préavis de 2 mois avant cette date anniversaire.

Vous trouverez cette date anniversaire sur votre contrat, où en contactant votre assureur.

Afin que votre banque accepte le plus rapidement possible votre nouveau contrat, nous vous conseillons de lui envoyer ces documents complémentaires fournis :

* les conditions générales valant notice d’information
* la proposition d’assurance

A réception du courrier d’acceptation de votre banque, vous devrez résilier votre contrat d’assurance en cours auprès de l’assureur de ce contrat en joignant le courrier d’acceptation de votre banque. Votre courrier doit impérativement être envoyé en lettre recommandée au plus tard 2 mois avant la date d’anniversaire de votre contrat d’assurance !

Besoin d’aide ? Une question ? Pour plus d’information sur la délégation de l’assurance emprunteur, cet article est disponible sur notre site : [changer d’assurance de prêt immobilier]

La substitution se déroule en deux étapes :

- Une lettre à la banque doit être complétée par une lettre de résiliation,

- Une fois le contrat d’assurance accepté par la banque, une lettre de résiliation est à adresser à l’assureur accompagnée du courrier d’acceptation de la banque du nouveau contrat à substituer.

* **Lettre 1 : demande de substitution à votre banque – demande d’acceptation de l’équivalence des garanties**

Nom(s), Prénom(s)

Adresse
Code postal, Ville
N° Téléphone / Courriel

Nom de l’établissement bancaire

Adresse

Lettre recommandée avec accusé de réception

Contrat de prêt immobilier n° [référence]

Contrat d’assurance des emprunteurs n° [référence]

Pièces jointes :

Conditions générales valant notice d’information

Proposition d’assurance

Certificat d’assurance emprunteur

Le ../../….

Objet : Demande de substitution d’assurance emprunteur

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l’article L113-12-2 du code des assurances, (je souhaiterais / nous souhaiterions) souscrire un contrat d’assurance autre que celui venant actuellement en garantie du prêt immobilier souscrit auprès de votre établissement référencé ci-dessus.

Vous trouverez, ci-joint, les justificatifs du contrat d’assurance emprunteur immobilier que (je propose / nous proposons) en substitution et dont la prise d’effet, sous réserve de votre acceptation, est le [date], à savoir :

- les conditions générales valant notice d’information,

- la proposition d’assurance,

- le certificat d’assurance.

(Je vous prie / Nous vous prions) de bien vouloir confirmer par écrit et dans le délai légal de 10 jours ouvrés, que ce contrat répond aux exigences de garantie de votre établissement.

(Je vous prie / Nous vous prions) d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de (mes / nos) salutations les plus distinguées.

Noms

Signatures

* **Lettre 2 : lettre de résiliation à envoyer à l’assureur après acceptation de la demande par l’établissement prêteur**

Nom(s), Prénom(s)

Adresse
Code postal, Ville
N° Téléphone / Courriel

Nom de l’assureur

Adresse

Lettre recommandée

Contrat d’assurance des emprunteurs n° [référence]

Pièces jointes : Lettre d’acceptation de l’établissement prêteur

Le ../../….

Objet : Résiliation du contrat d’assurance des emprunteurs

Madame, Monsieur,

(Je vous informe / Nous vous informons) de (ma / notre) décision de résilier le contrat d’assurance des emprunteurs référencé ci-dessus et d’y substituer la nouvelle assurance emprunteur externe respectant le niveau minimum de garanties exigé par l’établissement prêteur et dont la prise d’effet est le [date].

Vous trouverez ci-joint le courrier d’acceptation de l’établissement prêteur.

(Je vous prie / Nous vous prions) de bien vouloir confirmer par écrit la prise en compte de cette demande de résiliation et sa date d’effet.

(Je vous prie / Nous vous prions) d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de nos salutations les plus distinguées.

Noms

Signatures